



Conditions générales de vente

Désignation :

IBL Coaching & Compétences est un cabinet de coaching, organisme de formation et de bilan de compétences déclaré en préfecture de région.

Son siège social est fixé au 21 route de la Jouetterie-Cresne 44830 Bouaye. **IBL Coaching & Compétences** conçoit, élabore et dispense des séminaires interentreprises et intra-entreprises sur l'ensemble du territoire national.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès d'**IBL Coaching & Compétences**.
- **séminaire** : événement organisé par une entreprise dans le but de rassembler les équipes hors des locaux de la société autour d'un projet commun.
- **participant** : la personne physique qui participe à un séminaire.
- **séminaires interentreprises** : les séminaires proposés au catalogue d'**IBL Coaching & Compétences** et qui regroupent des participants issus de différentes structures.
- **séminaires intra-entreprises** : les séminaires conçus sur mesure par **IBL Coaching & Compétences** pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.

Objet :

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de **séminaires** engagées par **IBL Coaching & Compétences** pour le compte d'un Client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du Client.

Conditions financières, règlements, modalités de paiement :

Toute prestation de **séminaire** commencée est due en entier.

Tous les prix sont indiqués en euros et nets de taxe.

Le règlement du prix de la prestation de **séminaire** est à effectuer au plus tard un jour avant la date de l'événement ou à réception de facture, au comptant, sans escompte à l'ordre d'**IBL Coaching & Compétences**.

En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal.

IBL Coaching & Compétences aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à **IBL Coaching & Compétences**.

TVA applicable : 20%

IBL COACHING & COMPETENCES

21 route de la Jouetterie-Cresne 44830 BOUAYE

Tél : 06 95 95 51 25 – Mail : contact@ibl-coaching.com – Site : www.ibl-coaching.com

Siret : 88922522300011 - Numéro d'activité : 52440915244



Conditions générales de vente

Afin de réserver fermement la prestation de **séminaire**, le devis correspondant doit être retourné dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » par **le client à IBL Coaching & Compétences**.

Conditions de règlement :

Règlement de 30 % à régler 1 mois avant la date du séminaire pour officialisation de l'inscription.

Règlement du solde à réception de facture à régler avant ou le jour du séminaire.

(Par chèques ou par virement).

Condition d'annulation et de report :

En application de l'article L.920-9 du Code du Travail, il est convenu entre **le client et IBL Coaching & Compétences**, que faute de réalisation totale de la prestation de séminaire, l'organisme prestataire rembourse **le client** des sommes indûment perçues de ce fait.

Dans le cadre d'une prestation de **séminaire inter-entreprise**, IBL Coaching & Compétences se réserve le droit d'annuler la session, à tout moment, si le nombre total de participants est insuffisant. Elle remboursera dans ce cas l'acompte versé.

En cas d'annulation de séminaire du fait du client, les frais d'annulation sont les suivants :

- Plus de 25 jours ouvrés avant l'entrée en formation = aucun frais
- Entre 10 et 25 jours ouvrés avant l'entrée en formation = l'acompte versé est conservé à titre compensatoire.
- Entre 0 et 10 jours ouvrés avant l'entrée en formation = 100% du montant de la prestation, ci-présent en point IV, sera dû par l'entreprise.
- Annulation gratuite **pour report de formation dans l'année qui suit la date prévue** en cas de covid-19 et en fonction des restrictions sanitaires mises en place par l'Etat à la date de la prestation.

Effectif et ajournement :

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité.

Cet effectif est déterminé, pour chaque séminaire, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à **IBL Coaching & Compétences** ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. **IBL Coaching & Compétences** peut alors proposer au.x participant.s de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, **IBL Coaching & Compétences** se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

Devis:

IBL COACHING & COMPETENCES

21 route de la Jouetterie-Cresne 44830 BOUAYE

Tél : 06 95 95 51 25 – Mail : contact@ibl-coaching.com – Site : www.ibl-coaching.com

Siret : 88922522300011 - Numéro d'activité : 52440915244



Conditions générales de vente

Pour chaque séminaire, un devis est adressé par **IBL Coaching & Compétences** au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné à **IBL Coaching & Compétences** par tout moyen à la convenance du Client : courrier postal, télécopie, mail.

Obligations et force majeure :

Dans le cadre de ses prestations de formation, **IBL Coaching & Compétences** est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients.

IBL Coaching & Compétences ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou des **participants** en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à **IBL Coaching & Compétences**, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable d' **IBL Coaching & Compétences**.

Propriété intellectuelle et copyright :

Le cas échéant, l'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par **IBL Coaching & Compétences** pour assurer les formations ou remis aux **participants** constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, **le Client** et le **participant** s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans l'accord d' **IBL Coaching & Compétences**.

Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par **le Client** et le **participant** en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme du séminaire :

Le cas échéant, les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication :

IBL Coaching & Compétences, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de séminaire ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par **IBL Coaching & Compétences** au Client.

IBL COACHING & COMPETENCES

21 route de la Jouetterie-Cresne 44830 BOUAYE

Tél : 06 95 95 51 25 – Mail : contact@ibl-coaching.com – Site : www.ibl-coaching.com

Siret : 88922522300011 - Numéro d'activité : 52440915244



Conditions générales de vente

IBL Coaching & Compétences s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les séminaires, les informations transmises par **le Client** y compris les informations concernant les participants.

Cependant, **le Client** accepte d'être cité par **IBL Coaching & Compétences** comme client de ses prestations de séminaire. A cet effet, le Client autorise **IBL Coaching & Compétences** à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et

propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel :

Le Client s'engage à informer chaque participant que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la prestation et d'amélioration de l'offre d'**IBL Coaching & Compétences**.

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.

Le cas échéant, **IBL Coaching & Compétences** conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du participant pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la prestation.

Enfin, **IBL Coaching & Compétences** s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations si le Client le souhaite.

Droit applicable et juridiction compétente :

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et **IBL Coaching & Compétences** à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable.

Litiges : Tout litige qui ne pourrait être réglé amiablement sera de la compétence du Tribunal de Nantes, territorialement compétent.

Fait à Bouaye, le 23/02/2024

Isabelle Bourdier, Gérante



ING & COMPETENCES
etterie-Cresne 44830 BOUAYE

@ibl-coaching.com – Site : www.ibl-coaching.com

Siret : 88922522300011 - Numéro d'activité : 52440915244